

26 organisations appellent le président de la République à renforcer la gouvernance de l'enfance en se dotant d'une stratégie globale et transversale.

Date : 18 novembre 2020



Vingt-six organisations, dont le BICE, travaillent ensemble depuis 2019 à partir d'un constat : **rente ans après l'adoption de la Convention, l'effectivité des droits de l'enfant est loin d'être acquise en France et dans le monde.** La pandémie de la COVID-19 n'a fait que renforcer les inégalités et fragiliser les plus vulnérables, au premier rang desquels les enfants. Les 69 recommandations sur 12 thématiques qu'avait remises la Dynamique au gouvernement en 2019 n'en sont que plus pertinentes : **la crise en cours agit comme un révélateur des inégalités préexistantes.**

Avant la pandémie, près d'un enfant sur cinq vivait en France sous le seuil de pauvreté. Sur le territoire français, on estimait à plusieurs milliers le nombre d'enfants privés d'école. A l'international, 265 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés et 75 millions d'enfants voyaient leur scolarité bouleversée par les crises. Chaque jour en France, 200 enfants étaient victimes de violences et parmi eux, 50 étaient victimes de violences sexuelles – des chiffres probablement sous-estimés. Si les conséquences de la pandémie sont encore difficiles à évaluer, **on sait d'ores et déjà que les mesures de restriction ont sensiblement aggravé la situation.** À l'échelle mondiale, 150 millions d'enfants supplémentaires ont sombré dans la pauvreté, 1,6 milliard ont vu leur scolarité affectée*.

Plus encore qu'en 2019, il est urgent d'agir. Parmi les recommandations formulées l'an dernier, une en particulier semble indispensable : **renforcer la gouvernance de l'enfance en la dotant**

d'une stratégie globale et transversale. À ce titre, le collectif soutient notamment le fait de réunir le pilotage des politiques publiques de l'enfance au sein d'un ministère dédié. Le secrétariat d'État actuel, malgré les avancées qu'il a obtenues, doit voir ses moyens et son influence renforcés au sein du gouvernement. En effet, l'éclatement des politiques et des dispositifs en direction de l'enfance et de la jeunesse entre différents ministères, l'absence de stratégie holistique et de gouvernance bien définie nuisent à la visibilité et à l'efficacité de cette politique publique et ne permettent pas une approche globale et pluridimensionnelle de l'enfant.

Les droits de l'enfant doivent aussi prendre tout leur sens à l'échelle internationale et ne pas tomber dans l'angle mort des politiques de coopération et d'aide humanitaire. Ils doivent devenir une priorité transversale sur les plans stratégique, programmatique et financier.

À l'heure où, face à plusieurs crises, le Président appelle régulièrement à l'unité, les vingt-six associations : « *[pensent] que cette unité doit se faire en préservant et en préparant un avenir commun, au centre duquel les jeunes générations doivent être mieux prises en compte, valorisées et écoutées. Pour ce faire, leurs droits, consacrés il y a près de trente-et-un ans par la Convention relative aux droits de l'enfant, doivent plus que jamais être garantis à chaque enfant.* »

*Source : UNICEF

Accéder à la lettre ouverte [ici](#).

Signataires :

Dynamique coordonnée par : Collectif AEDE (Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant) / Droit d'Enfance / Réseau France Parrainages / OCCE – Office central de la coopération à l'école / SOS Villages d'Enfants / UNICEF France

Avec l'implication de : Aide et Action / Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme / Apprentis d'Auteuil / APF France Handicap / Asmae – Association Soeur Emmanuelle / BICE – Bureau International Catholique de l'Enfance / Cofrade / Croix-Rouge française / DEI – France / Fédération du Scoutisme français / Grandir Dignement / Groupe Enfance / Groupe SOS / Idée 93 / Jets d'Encre / Partage / Réseau National des Juniors Associations / Secours Islamique France / UNAPP – Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité / UNIOPSS